

Producteur agricole  
Producteur de vie

Mémoire présenté à la Commission sur l'avenir de l'agriculture et de  
l'agroalimentaire du gouvernement du Québec

Par :

Jean-Claude Poissant  
Producteur laitier et céréalier

Bonjour,

Je m'appelle Jean-Claude Poissant, producteur laitier et céréalier. J'ai 47 ans, je suis père de deux enfants, un fils de 17 ans et une fille de 12 ans.

Ma ferme est située à St-Philippe de La Prairie. Je suis la 4ième génération sur cette ferme. Je possède un cheptel d'une centaine de bêtes et cultive 275 hectares en culture de maïs, soya, céréale et plantes fourragères.

Ceci dit, je suis impliqué à différent niveau de l'Union des Producteurs Agricoles. Je suis administrateur au Syndicat de base de l'Acadie et Président de district du Syndicat du Lait pour Napierville-La Prairie, Président du Comité Consultatif Agricole pour la MRC de Roussillon, ainsi que producteur ambassadeur pour la Fédération des Producteurs de Lait du Québec.

Aujourd'hui, mon mémoire sera basé sur trois objectifs qui me tiennent à cœur et que je crois pouvoir vous parler avec connaissance de cause:

1. L'éducation;
2. La protection du territoire et des activités agricoles;
3. La santé et le moral en tant que producteur.

## L'ÉDUCATION

Depuis plus de deux ans le Syndicat des Producteurs de Lait de St-Jean/Valleyfield a mis sur pied un projet qui vise les enfants du primaire; une invitation est envoyée à toutes les commissions scolaires du territoire de St-Jean/Valleyfield. Les écoles désireuses nous donnent date et heure de leur activité para-scolaire. Un producteur se rend à l'école rencontrer les enfants afin de leur parler et de leur faire partager son amour de son métier et de l'évolution de la production à l'aide d'une vidéo cassette et de certains objets utilisés quotidiennement sur la ferme, une présentation d'environ 20 minutes permet aux enfants de suivre l'évolution de la production laitière, de la naissance d'un veau jusqu'au moment où le lait et les produits laitiers se retrouvent sur les tablettes de l'épicerie.

Plusieurs questions des enfants m'amènent à m'interroger sur le manque d'éducation aux enfants envers les aliments qu'ils consomment. Exemple; d'où vient et de quel façon sont produits les aliments qu'ils retrouvent chaque jour dans les épiceries, la planification, les normes de qualité, les normes environnementales que les producteurs appliquent sur leur ferme. Je reste toujours surpris de leurs questions.

Cet échange dure environ une heure. Je crois que lorsque j'ai terminé ma présentation et après les échanges je pense que les enfants seront un peu plus sensibilisés aux produits laitiers qu'ils consommeront durant leur vie.

Je crois aussi que toute production devrait être incluse à l'éducation de nos futurs consommateurs afin qu'ils se rendent compte que tous les aliments qu'ils consomment ne commencent pas à l'épicerie, mais fait vivre nos communautés rurales, contribue à l'économie et à la sécurité alimentaire de notre pays.

Je demande donc à la Commission de faire la recommandation aux instances de mettre en place une éducation à tous les niveaux de scolarité sur la façon dont ils sont produits et les répercussions dans l'économie régionales qu'elle génère.

## **LA PROTECTION DU TERRITOIRE ET DES ACTIVITÉS AGRICOLES**

En 1978, moment historique pour le Québec. La loi sur la protection du territoire agricole, à l'époque le Québec n'avait pas son auto-suffisance alimentaire, et en 1997 la Loi sur la protection des activités agricoles permettra de protéger les acteurs de la production agricole dans leur vie quotidienne.

Depuis 1997, je siège sur le comité consultatif agricole de la MRC de Roussillon. Malgré que nous soyons seulement consultatif les membres non agricoles du comité ont été sensibilisés à la vie quotidienne des producteurs (règlement environnemental, salubrité des aliments, etc.) et aux meilleurs des connaissances des producteurs qui y siègent. Nous avons selon moi une bonne entente les maires et citoyens qui y participent ont je crois tous le même objectif, celui de mieux représenté leurs intérêts en tant qu'élus.

Mais malgré cette reconnaissance de l'importance de maintenir un territoire agricole et d'y protéger ces activités tout en assurant son développement. Ils nous arrivent d'être en conflit, que ce soit pour le passage de l'autoroute 30 ou l'agrandissement du périmètre urbain, la mode de conserver nos animaux à l'extérieur.

Il n'est pas rare que je sois approché à l'extérieur de nos rencontres afin d'intervenir pour donner mon aval pour des projets qui selon moi ne respecte pas la raison du pourquoi que le comité a été mise en place alors je me dit si moi un simple producteur soit interpellé pour favoriser le développement économique de notre MRC au détriment de la protection du territoire et des activités agricole. Comment un gouvernement et ses

acteurs peuvent-ils efficacement faire en sorte de faire respecter les lois en place.  
Exemple ; l'autoroute 30 une promesse électorale.

Notre MRC est constituée des meilleures terres de la province. De classe 2 et 3 et organique avec des unités thermiques qui jouent de 2800 à 2900 UTM. On y retrouve à peu près tout les productions, que ce soit les petits fruits, laitières, céréalières et maraîchères à proximité des grands centres urbains. C'est même un secteur privilégié entre Montréal et les États-Unis. Comment pouvons nous maintenir le périmètre agricole toute en faisant face à la pression du développement économique.

Je demande donc de faire la recommandation de maintenir les lois mises en place et donné l'occasion de les renforcer afin d'arrêter l'hémorragie de l'élimination de bonne terre et de faciliter son développement. (Territoire agricole du Québec 1.9 %, territoire cultivé 1.4 %)

## **SANTÉ ET MORAL DES PRODUCTEURS**

Je suis de la vieille école, j'ai cessé l'école à l'âge de 15 ans pour aider mon père qui avait beaucoup de difficulté à avoir de la main d'œuvre et aussi un manque de revenu pour avoir cette main d'œuvre. Je suis retourné sur les bancs d'école à temps partiel dans des cours qui me sont utiles dans mon métier et cela tout en travaillant à la ferme. Marié à l'âge de 26 ans. Travailler était à peu près le seul but de ma vie, prendre de l'expansion et sécuriser l'avenir de mes enfants peu ou pas de temps pour une vie de couple, difficulté de trouver de la main d'œuvre fiable et expérimenté à cause des revenus inadéquats.

Une chance que la production laitière est stable, elle compensait pour celle des grandes cultures. De longues heures de travail dur. Une séparation en 2001. Je crois que ce fut le plus grand échec de ma vie. J'ai dû faire appel à l'organisme au Cœur des familles agricoles qui venait tout juste d'être fondée par Mme Maria Labrecque Duchesneau, qui me fut d'un grand réconfort. Je me suis remis sur pied.

Aujourd'hui j'ai des problèmes de dos. Un accident en 1981, une cheville fracturée, en 1986 la cheville fut fusionnée, en 1988 la clavicule fracturée. Imaginez le stress que l'on vit lors de la convalescence.

Producteurs souvent critiqués sur la scène publique. Comité de citoyens qui se plaint des odeurs, de la boue sur les routes, des poussières que génèrent notre travail et souvent du peu de reconnaissance de notre utilité au sein de notre société.

Toutes ces causes sont des facteurs qui démoralisent les producteurs et qui gênent notre relève à reprendre le flambeau. Notre agriculture ne se portera bien que si seulement les acteurs qui la pratiquent se sentent bien. Je demande donc que soit mis en place des organismes d'aides spécifiques à notre réalité pour revaloriser les producteurs et la profession.

## **EN CONCLUSION**

J'espère que les travaux de la Commission sur l'agriculture prendront en considération les trois points que je viens d'énumérer et d'en faire une recommandation aux autorités afin d'améliorer la vie des producteurs.

Je crois que les forums sont les lieux à favoriser pour les débats afin de mieux s'intégrer socialement.

Je suis conscient qu'il existe des problèmes à l'intérieur de nos structures agricoles et je suis conscient que beaucoup d'autres problèmes seront débattus à votre commission.

Je remercie le Gouvernement d'avoir donné l'occasion aux producteurs agricoles de s'exprimer pour le bien de notre société.

Et j'ai signé